

1. Les déclarations syndicales.

Suite à la déclaration de la FSU, la DSDEN a répondu sur plusieurs points :

- Sécurisation des bâtiments : enquête flash ministérielle avec retour attendu au niveau départemental. Points faibles seront identifiés et remontés aux collectivités territoriales
- Harcèlement : définition peut varier avec le « Vivre Ensemble ». Ecrit du jour sur Gaston Crampe ne correspond pas à la situation de l'établissement
Protection du personnel grâce au protocole mis en place. Les collègues ne sont pas seuls, il existe des référents Harcèlement, 4 au niveau départemental.
- Ecole inclusive : il y a bien un GT prévu, une rencontre avec la MLPH a eu lieu la semaine dernière, l'objectif du PAS n'est pas de supprimer toutes structures spécialisées. Les Landes ne seront pas expérimentateurs du PAS à la rentrée 2024

2. Second degré.

Dans le 2nd degré, nous constatons une baisse de -174 élèves ce qui représente une très légère baisse de 0,6%. Nous rappelons que cette baisse ne peut justifier les 11 postes supprimés pour la rentrée 2023.

a. Collèges :

Les effectifs en collège :

Les effectifs sont stables en collège. On compte en moyenne 25,09 élèves par division. On enregistre une légère baisse par rapport à l'année dernière mais on retombe sur les chiffres d'il y a 2 ans en termes de nombre d'élèves.

Cependant, ce chiffre ne reflète pas la réalité de travail dans les classes.

Attention, si on comptabilise les Ulis dans les classes ordinaires, on est à 25,7, on est donc proche du seuil malgré le profil d'élèves à besoins particulier qu'il faut accueillir.

On constate que les 6emes sont beaucoup plus proches du seuil que les autres niveaux.

Dans ce contexte, la FSU a interrogé le DASEN sur la perte de 250 élèves en troisième par rapport à la quatrième de 2022.

Le DASEN a répondu qu'une partie était en troisième prépa métier et qu'il allait interroger les établissements sur le devenir des autres élèves.

Les situations particulières dans les collèges :

- Certains établissements sont largement au-dessus de la moyenne et font remonter de sérieuses difficultés, nous sommes intervenus sur plusieurs collèges : Collèges de Tyrosse, d'Albret, Cel Le Gaucher, de Parentis, de Pouillon, de Saint Geours de Marenne.

Le dasen a répondu qu'il suivait ces situations. Concernant le collège d'Albret, un travail avec le collège de Dussarat sera mis en place pour une optimisation des effectifs. De plus l'arrivée de la clinique Montpribat en 2026 sur le secteur obligera le collège à avoir des places disponibles pour accueillir ses élèves.

- Nous constatons de plus en plus d'élèves allophones de Rostand. Nous questionnons la DSDEN sur cette situation et les dispositifs mis en place ?

Le Dasen suit le dossier mais pas de réponse précise.

Les ULIS en collège :

On comptabilise 388 élèves cette année, soit 3 de plus qu'au constat de l'année dernière pour 2.5 divisions supplémentaires. Nous avons signalé au DASEN que 70% divisions ULIS ne respectent le seuil réglementaire des 10 élèves. Si l'on compare avec l'année dernière, on constate une amélioration puisque l'année dernière c'était le cas pour plus de 90% des divisions.

Le Dasen a répondu poursuivre la politique d'ouverture des divisions ULIS avec au maximum deux ULIS par collège. Une réflexion sur une ouverture à Tyrosse est en cours.

Nous signalons que lors de l'absence d'une AESH dans le 1^{er} degré, celles du collège doivent basculer en priorité dans l'école et ne peuvent plus assurer l'accompagnement du collégien. Nous demandons si la DSDEN a réfléchi à un dispositif de remplacement des AESH ?

Le secrétaire général a répondu que le remplacement des AESH était prévu en interne au PIAL, soit par des redéploiements, soit par une augmentation de quotité. Il n'était pas prévu de recrutement pour pallier aux absences et non plus de créer un vivier d'AESH remplaçantes.

Les SEGPAS en collège :

On accueille 15 élèves de plus par rapport aux prévisions, avec une augmentation sur les niveaux 5eme, 4eme et 3eme, s'agit-il de réorientation en cours de cursus ?

Les HSA en collège :

Le taux d'HSA en collège reste dans l'ensemble stable avec une valeur de 7.46% (très légère hausse).

Néanmoins, certains collèges ont de très forts taux comme :

- Tyrosse (qui a des conditions dégradées avec le E/D le plus élevé du département), c'est double peine.
- Parentis: le collège déplore un taux trop haut
- Lubet Barbon (taux HSA 11.41%, + 2 points alors qu'ils étaient très hauts)
- St Martin de Seignanx : 8.90%, soit +3.5 points
- Biscarrosse Mandela : +2%

b. Les Lycées :

Les effectifs en Lycée :

Concernant les effectifs, on a une stagnation à la baisse en lycée contrairement à l'annonce de la DSDEN. On a un différentiel négatif de 94 élèves en LGT par rapport aux prévisions ce qui représente une baisse de 0,15%.

En 2nde, 1^{er} générale et technologique, nous constatons une légère amélioration du rapport entre les effectifs et le nombre de divisions. Mais une faible détérioration est observée en Terminale générale avec 28 élèves en plus par rapport à la prévision (hausse visible sur le lycée de Despiau).

Les HSA en Lycée :

Nous signalons que le taux d'HSA en lycée est très haut et encore en augmentation. Si on prend les chiffres, cela signifie que tous les enseignants ont en moyenne 2 HSA. Nous remarquons des effectifs très élevés dans les deux classes de STMG de Tyrosse (35 élèves). Les places sont-elles limitées et est-ce que les élèves sont sélectionnés ?

Le Dasen n'a pas répondu.

Les spécialités en Lycée :

Dans un cadre plus général, nous avons signalé que des disparités existent toujours au niveau des conditions de travail entre les différentes spécialités et également dans une même spécialité. Les établissements doivent toujours faire des choix entre l'ouverture d'une spé, les dédoublements et l'ouverture d'une option qui est primordiale au niveau de l'attractivité des sections technologique. Nous rappelons que cela impacte les effectifs des classes de 1^{er} et terminales technologiques.

Les situations particulières en Lycée :

De plus, nous sommes intervenus sur les cas particuliers de Peyrehorade, de Tyrosse, de Borda et de Tazieff en mentionnant des problèmes spécifiques à chacun.

Le PACTE Lycée :

Nous sommes revenus sur le sujet du PACTE en interpellant le DASEN à propos des missions mentionnées dans les briques 2. Nous demandons comment les directions peuvent mettre en place des briques 2 ? Doivent-ils avoir l'accord de la DSDEN ou du rectorat ? Comment doivent-ils justifier les heures à réaliser ? Prenons l'exemple d'une brique : « coordonnateur de projet pédagogique innovant », que cela signifie. Nous avons l'impression que les directions peuvent y mettre un peu tout afin de faire signer un maximum de pactes.

Nous signalons également que les directions insistent et exercent une certaine pression sur les collègues afin de signer le PACTE pour les RCD.

Le Dasen explique que chaque établissement est libre de mettre en place un PACTE comme ils veulent ceci dans le cadre de l'autonomie des établissements. Au niveau des collèges, les missions sont plus fléchées qu'au lycée. Le RCD reste une priorité dans l'application du PACTE.

c. Les postes non pourvus et les problèmes de direction :

Nous avons fait remonter des problèmes de direction dans plusieurs établissements : absence, non remplacement, tension :

Le Dasen prend note de ces situations mais le CSA n'est pas le lieu pour gérer les problèmes RH.

Nous avons également signalé les postes toujours vacants comme en lettre à Mimizan, en Musique à Tyrosse et Pouillon, en technologie à Tartas.

3. Les BTS :

On accueille 45 élèves de plus par rapport aux prévisions et 21 élèves de plus par rapport au constat, essentiellement en 1^{ere} année de BTS. Les capacités d'accueil du département sont loin d'être atteintes (à peine la moitié). De plus, on constate une déperdition importante de 73 élèves entre le 1^{ere} et la 2^{eme} année de BTS, notamment sur des secteurs techniques à Aire Sur Adour, Borda et Despiau.

Nous interrogeons le DASEN sur les modalités de recrutement en BTS via Parcoursup ? Quels quotas sont réservés au lycée pro et au lycée général ?

On constate une déperdition importante de 73 élèves entre le 1^{ere} et la 2^{eme} année de BTS, notamment sur des secteurs techniques à Aire Sur Adour, Borda et Despiau.